

LES AIDES À LA FORMATION POUR LES SALARIÉS

Je suis salarié(e) en CDD ou CDI ou titulaire d'un contrat de travail avec une entreprise de travail temporaire

Mon poste est fragilisé par la crise sanitaire ou par les évolutions technologiques, numériques ou écologiques

Je souhaite me reconverter vers un métier porteur dans le même bassin d'emploi

Prise en charge du coût pédagogique et du salaire jusqu'à 24 mois ou 2400 heures

TransCo

Projet de Transition Professionnelle

Je suis salarié(e) en CDD ou en CDI, intérimaire, intermittent(e)

Je souhaite changer de métier ou de profession

Prise en charge du coût pédagogique et du salaire en priorité pour les formations de 12 mois ou 1200 heures

J'ai un projet d'évolution ou de reconversion professionnelle

Je suis salarié(e) en CDI

Je démissionne pour me former, créer ou reprendre une entreprise

Je suis indemnisé(e) par Pôle Emploi sous certaines conditions

Démissionnaire

Je suis salarié(e) en CDD ou en CDI

Je souhaite évoluer dans mon entreprise

J'ai besoin de maintenir ou développer mes compétences

Je m'adresse à mon employeur ou aux RH pour une demande de prise en charge OPCO

FNE Formation ou Pro A